

celle de la rive droite les inhumait. Ces populations appartenaient donc à deux civilisations et peut être à deux races différentes.

M. Arcelin dans l'espoir de confirmer par une nouvelle preuve des résultats si curieux, a demandé à la Société l'autorisation d'appliquer une allocation déjà faite à l'ouverture d'une des grandes poypes sur le territoire des Dombes. La Société a donné cette autorisation avec empressement.

On a considéré les poypes, soit les tertres circulaires et coniques qui ont été créés de main d'homme sur divers points, dans la Bresse et les Dombes, tantôt comme des restes d'éminences fortifiées, tantôt comme des monuments sépulcraux.

Le mois dernier, à Dompierre, canton de Pont-d'Ain, un laboureur en sillonnant de sa charrue une poype appelée Mas-Vallet a mis à découvert une fosse ou sépulcre en pierres grossièrement taillées qui contenait des débris humains, un crâne et les plus gros ossements. Cette tombe, d'une longueur d'un mètre 80 centimètres environ, était couverte de dalles à peine ébauchées; elle n'était plus qu'à 30 centimètres de la surface; mais il faut remarquer que la poype, jadis inculte et couverte de charmilles et de broussailles a été défrichée, depuis vingt ans.

On sait que les archéologues dissertent encore sur la date et l'origine de ces monuments.

(*Courrier de l'Ain*).

## N° 12

### LETTRE DE M. ARCELIN A M. VALENTIN-SMITH

Mâcon, 6 mars 1868.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous remercier de la lettre pleine de détails précieux que vous avez bien voulu m'adresser en réponse à mon mémoire (1).

---

(1) La lettre à laquelle il est fait ici allusion, et qui était du 3 mars (*Revue du Lyonnais*, 1856, n° 5, page 361), n'a pu être retrouvée; je ne puis donc la reproduire.